

Mouette mélanocéphale

Ichthyactus melanocephalus (Temminck, 1820)

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Laridés

Code Natura 2000 : A 176

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Protection nationale : arrêté du 29 octobre 2009
- Liste rouge nationale (2011) : Préoccupation mineure



© LARREY Olivier, Biotope – Photographie prise hors site

Biologie et Ecologie

Habitats
La Mouette mélanocéphale utilise généralement les lagunes, les îles et les marais pour se reproduire.

Régime alimentaire :

Elle se nourrit d'insectes, de crustacés et de poissons. En hiver elle est essentiellement piscivore du fait de son hivernage en mer.

Reproduction et activité :

En France, la Mouette mélanocéphale niche en colonie avec la Mouette rieuse, généralement sur des îles présentant en végétation palustre ou herbacée. La ponte (3 œufs) s'étend de mai à juin. Les deux parents participent à l'incubation pendant 24 jours. Les jeunes commencent à voler au bout de 35 à 40 jours.

La Mouette mélanocéphale recherche ses proies au-dessus des terres cultivées et des zones humides.

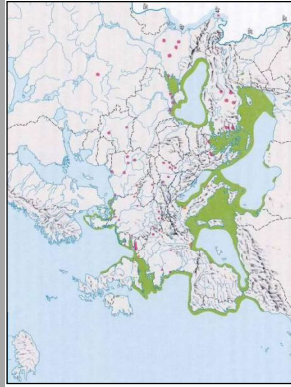
Migrations :

La Mouette mélanocéphale arrive sur les sites de reproduction dès le mois d'avril. Sitôt la reproduction terminée, les colonies sont désertées. Les oiseaux rejoignent directement les lieux d'hivernage, en mer Méditerranée et dans l'Atlantique depuis le Maroc jusqu'au Pays-Bas et la Grande-Bretagne.

Description de l'espèce

Mouette de taille moyenne, plumage généralement gris pâle sur le dos et le dessus des ailes. Le dessous de corps est totalement blanc. Les ailes sont larges et blanches. Le bec est épais et de couleur rouge vif. En plumage nuptial, la Mouette mélanocéphale a la tête complètement noire, en hiver elle est blanche avec une tache noire diffuse derrière l'œil.

Répartition en France et en Europe



La Mouette mélanocéphale se reproduit dans toute l'Europe le long des côtes, des fleuves et des étangs. En France, la Mouette mélanocéphale est présente le long des côtes méditerranéenne et atlantique, et également à l'intérieur sur les étangs (Brenne, ...) et le long de la Loire.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs globaux

L'effectif nicheur européen de la Mouette mélanocéphale ainsi que sa distribution sont en augmentation de plus de 50% depuis les années 1970, il est estimé entre 180 000 et 360 000 couples. Cette espèce originaire de la Mer Noire étend depuis quelques décennies son aire de nidification vers l'Ouest du continent européen. (Rocamora et al., 1999 ;Tucker et al., 1994)

En France, la population hivernante est en augmentation de plus de 50% depuis les années 1970, elle compte 4 000 à 5 000 individus. La population nicheuse française compte plus de 5 000 couples, principalement en Camargue et dans l'Ouest du pays.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site

Nicheuse dans les marais de Seudre et de Rochefort, la Mouette mélanocéphale fréquente les marais de Gironde en début d'été et à l'automne. Ainsi, une cinquantaine d'individus ont été observés sur les vasières de Meschers.

Menaces

- Végétalisation et boisement des îlots sablo-graveleux
- Dérangements des sites de nidification (activités nautiques, baignades, pêche...)
- Compétition avec le Goéland leucopée
- Variation brutale des niveaux d'eau

Mesures de gestion conservatoire

- Restaurer et entretenir les chenaux, annexes et cours d'eau
- Maintenir les milieux ouverts par du débroussaillage
- Aménager des plateformes artificielles
- Favoriser la création d'îlots et les entretenir
- Limiter les dérangements et fermer l'accès de certains sites
- Favoriser et protéger les colonies d'oiseaux communs pour attirer les espèces rares

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Ces mesures sont favorables à l'ensemble des espèces des zones de marais.